

Annexe n° 1 - Descriptif technique

1.1 Bâtiment principal de la patinoire

- Vestiaires : infrastructures vétustes, sanitaires dédiés insuffisants et souvent obsolètes, nombre général de vestiaires qui n'est pas en adéquation avec la demande actuelle pour tout public (clubs, scolaire, population), sanitaires partagés avec le public, installations techniques (chauffage, ventilation) plus adaptées ou manquantes, sols abîmés, accès difficile à la glace.
- Gradins Nord : ont été rénovés, abritent la Business Loge et la zone visiteurs. Cette deuxième zone ne correspond plus aux normes de sécurité actuelles.
- Gradins Sud : il manque des liaisons avec les autres zones des gradins.
- Gradins Est : structure métallique ne correspond plus aux normes, zone sous les gradins supérieurs non utilisée (ou très peu) car difficilement accessible et les accès sont à revoir pour assurer l'évacuation du stade.
- Gradins Ouest : structure béton, l'accès de la zone sous les gradins est difficile (passage par l'extérieur), les accès sont à revoir pour assurer l'évacuation du stade.
- Enveloppe, murs : simple tôle ondulée, plusieurs endroits à l'air libre, infiltration d'eau à l'intérieur du bâtiment lors des pluies, pas d'étanchéité à l'eau et à l'air.
- Business Loge (Nord) : investissement 2008. Elle n'a pas de sanitaires dédiés, les personnes se croisent à l'extérieur avec les ultras de l'équipe adverse, le chauffage ne fonctionne pas de manière optimale (manque de puissance). Souhait de conserver cette zone.
- Goal Club : investissement 2011, souhait de conserver cette zone.
- Sorties de secours : plusieurs sorties ne sont plus fonctionnelles et plus aux normes actuelles.
- Salle de force : trop petite et mal placée, les joueurs HCC doivent traverser toute la patinoire (entre la salle et leur vestiaire) pour y accéder lors des entraînements ayant lieu avant les matchs, par exemple.
- Bureau personnel : trop petit, manque d'espace, insuffisant.
- Stockage : locaux disparates dans tout le stade, la demande des utilisateurs est plus grande que les espaces disponibles.
- Local "patins" : trop petit, ventilation manquante, besoin d'un local pour le stockage et l'affutage des patins.
- Garage des véhicules d'entretien : partagé avec le stock des produits d'entretien, non protégé du gel durant l'hiver.
- Garage pour surfaceuses : partagé avec locaux techniques, partagé avec la voie de fuite donc risque d'accident lors du passage de personnes non autorisées, trop petit.
- Loges fondues : accès aux personnes à mobilité réduite impossible, non-respect de longueur de fuite, visuel obstrué par les poutres métalliques de la toiture, non-uniformité de la construction (différents matériaux utilisés lors de leurs constructions différées dans le temps).
- Zone média : vision obstruée par les structures de la toiture, pas adaptée au niveau informatique, nombre insuffisant.

- Toiture : plus aux normes au niveau statique, des capteurs de charge sont en place pour annoncer une surcharge (neige), mais ne fonctionnent plus et aucune sécurité sur le toit en cas de déneigement manuel (danger de chute).
- Ascenseur pour les accès aux étages et en toiture : vétuste et en fin de vie.

1.2 Patinoire extérieure

- État actuel : taille de la piste conforme pour homologation, patinoire à l'air libre, les bandes de protection (rink) ne sont plus conformes, pas de vestiaires dédiés pour cette patinoire ou de zones de stockage pour le matériel des usagers.
- Locaux techniques nécessaires pour l'entretien de cette surface inexistants.
- Les heures de glace sont réduites car dépendantes de la météo (problèmes de surface liés au soleil et aux intempéries (pluie et neige) et/ou aux feuilles mortes).
- Pas de possibilité de disputer des matchs officiels (non homologuée).

1.3 Processus / Gestion des flux / Accessibilité

- Gestion du site avec la piscine : manque une séparation entre les deux complexes, gestion des flux.
- Heures de glace : difficultés de gestion des heures de glace dues au manque de locaux (vestiaires) ainsi qu'à la piste située à l'extérieur, tributaire de la météo.
- Accès équipes/visiteurs extérieurs : l'équipe HCC passe devant l'entrée des visiteurs (supporters Ultra), cette situation n'est pas adéquate.
- Accessibilité des zones gradins du public : les zones des gradins ne communiquent pas, il est parfois nécessaire de sortir de la patinoire pour accéder à d'autres espaces.
- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : peu de zones offrent un accès adapté (Business Loge et zone spécifiquement créée à cet effet). De manière générale, dans l'infrastructure actuelle, il est difficile d'intégrer l'accès à la mobilité réduite sans l'apport d'une modification structurelle.
- Sorties de secours : plan d'évacuation plus aux normes.
- Utilisation des vestiaires / tournus / gestion matchs : gestion actuelle difficile pour l'exploitant (SdS), manque de vestiaires pour une gestion optimale durant les périodes d'exploitation.
- Parking - étude de mobilité et de stationnement : le rapport mené en 2013 par l'entreprise Transitec lors du projet de rénovation de la piscine montrait déjà à cette période que la situation ne répondait pas à la demande de manière optimale. À ce jour, la problématique n'a fait que de s'accroître.

1.4 Études des installations techniques en service

- Installations de production de froid : la centrale présente de nombreuses non-conformités qu'il conviendra d'adapter afin de respecter les normes en vigueur dans les domaines suivants :
 - Aspects techniques
 - Un tiers des équipements techniques stratégiques ont une durée de vie estimée inférieure à 10 ans.
 - Une partie des pièces de rechange ne sont plus fabriquées et une rupture de stock est prévisible d'ici 5 à 10 ans.

- Les tableaux électriques sont situés dans une zone contenant de l'ammoniac. Cette disposition ne respecte pas les normes en vigueur.
 - Le dispositif de sécurité pour l'arrêt et la mise hors tension de la centrale en cas de feu est inexistant.
 - Le système de ventilation n'est pas adapté en cas de fuite d'ammoniac.
- Aspects architecturaux
 - La centrale est enterrée. Aucun accès n'a été prévu pour remplacer les équipements volumineux tels que les compresseurs et les échangeurs de chaleur. Intervention difficile pour les secours (pompiers) en cas de fuites d'ammoniac (échelle verticale).
 - Aspects énergétiques et sécuritaires
 - En cas de défaillance d'un équipement, les éléments précités présentent un risque important et peuvent être la source d'arrêts prolongés de la fourniture d'énergie.
- Installations de chauffage : les installations sont en bon état, car les équipements en fin de vie ont été remplacés. Le site dispose de plusieurs producteurs de chaleur à gaz décentralisés répartis dans le bâtiment en raison des rénovations survenues au fil des années. La distribution et la production de chaleur est actuellement effectuée par zoning à la place d'une distribution et production de chaleur générale.
 - Installations de ventilation : fonctionnelles mais pas présentes partout occasionnant des odeurs désagréables dans les vestiaires et les casiers. Les deux monoblocs de ventilation qui alimentent les vestiaires et le restaurant sont en fonction depuis près de vingt ans.
 - Désenfumage : ventilation sommaire, danger en cas d'incendie.
 - Détection incendie : inexistante, danger en cas d'incendie.
 - Installations sanitaires : insuffisantes et vétustes. Nécessité de revoir l'état et le nombre d'installations pour la future configuration. Aucun panneau solaire en toiture de la patinoire pour la production d'eau chaude.
 - Déshumidification : inexistante, brouillard dans la patinoire occasionnant une visibilité réduite, désagrément pour le public, annulation des matchs et corrosion des surfaces.
 - Installations électriques : le bâtiment est alimenté par une station transformatrice moyenne tension et basse tension (MT-BT). Le tableau électrique d'introduction est fonctionnel. Certains équipements sont anciens et ne sont plus disponibles sur le marché. Les installations électriques intérieures n'ont pas été inspectées, mais sont contrôlées régulièrement. Pour être exploitées, elles doivent être conformes à l'Ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT).
Le tableau du groupe froid se trouve dans une zone interdite selon les nouvelles normes de sécurité. Il n'y a pas de panneaux photovoltaïques en toiture/façade actuellement pour la production d'électricité propre.